

Le long et tortueux chemin des réformes françaises

Hugh Carnegie, FT – Publié le 29/10/2014 En France,

Réformer se révèle aussi compliqué que de trouver un bus pour aller d'une ville à une autre.

Si vous voulez aller de Paris à Perpignan en autobus, vous serez obligé de prendre un bus de Paris à Barcelone, en Espagne, à deux heures de Perpignan. Et si le quota de places pour les passagers français à bord du bus est atteint, théoriquement, vous ne pourrez pas voyager, même si des sièges sont vacants à bord du bus.

Voilà où en est la réglementation française du transport de passagers par route, héritage d'une législation protectrice du train, qui interdit de fait les dessertes inter- villes par autocar en France.

Cela devrait maintenant changer, avec la mesure de déréglementation promise par Emmanuel Macron, nouveau ministre des Finances de trente et quelques années qui mène la charge tardive de François Hollande vers des réformes structurelles. Elles étaient depuis longtemps attendues par les partenaires européens et l'aréopage d'institutions économiques internationales.

Les réformes n'ont jamais été aussi urgentes. Et pas seulement en raison de la croissance en berne de la deuxième économie européenne. M. Hollande doit présenter un programme convaincant de réformes pour que la

Commission européenne, et surtout, la chancelière Angela Merkel, lui accorde un nouveau délai avant d'atteindre les objectifs européens de réduction du déficit budgétaire. Des sources au sein du gouvernement pensent que le clash sera évité avec Bruxelles et Berlin pour l'actuel budget. "Ce n'est dans l'intérêt politique de personne" dit un haut fonctionnaire. L'objectif des 3 % de déficit est repoussé jusqu'en 2017.

Le cas de M. Hollande est aggravé par le train poussif des réformes engagées jusque-là, qu'il a décidé d'accélérer en janvier.

Alors, quelles sont les perspectives ? Le pilier des réformes du gouvernement français est le dit 'Pacte de responsabilité', l'enveloppe de réductions d'impôts pour les entreprises destinée à requinquer une compétitivité française malade, et qui devrait atteindre 40 milliards d'euros d'ici à 2017. La manœuvre a commencé en 2012 avec des crédits d'impôt, à hauteur de 20 milliards d'euros par an. À ce jour, seuls 8 milliards ont été utilisés, selon les statistiques officielles.

La réduction du nombre de régions administratives est en cours. Une série de mesures doit également alléger la bureaucratie pour les entreprises. Un peu de flexibilité a été injectée dans les formalités d'embauche et de licenciement.

"la réglementation française du transport de passagers par route, héritage d'une législation protectrice du train, qui interdit de fait les dessertes inter-villes par autocar en France"

M. Hollande a dû se sentir épaulé par une étude de l'OCDE – le club des pays riches, ou presque – publiée la semaine dernière. Elle démontrait que cette mesure, et d'autres, stimulerait la production de 1,6 % sur cinq ans, et de 3,7 % sur une décennie. Ce qui n'est pas négligeable pour une économie dont la croissance devrait être de seulement 0,4 % cette année et de 1 % en 2015.

Mais les résultats sont douloureusement longs à arriver. L'OCDE a aussi souligné que beaucoup doit encore être fait. M. Macron a accéléré le tempo la semaine dernière. À part l'autorisation accordée aux autobus d'effectuer des dessertes ville à ville, il a promis une déréglementation du commerce de détail, des charges d'officiers ministériels (huissiers, notaires), des pharmacies, des incentives en actions de l'entreprise pour les salariés, entre autres. Cependant, les lois afférentes ne devraient pas passer avant l'an prochain. "En d'autres termes, nous en avons pour six mois de palabres, d'annonces, d'avancées et de reculades", écrit Bruno Cavalier, du cabinet de courtage parisien Oddo Securities, dans un mémo à ses clients.

Le gouvernement hésite aussi face à une réforme vraiment épineuse, celle du marché du travail, strictement réglementé. Le défi a été résumé par Jean Tirole, le nouveau prix Nobel français d'économie. Le marché du travail, avec ses plus de 10 % de demandeurs d'emploi, est "catastrophique", a-t-il déclaré, en critiquant tout particulièrement le système du double contrat de travail (CDI et CDD) qui décourage les embauches permanentes.

Le professeur Tirole demande une refonte du système depuis... 2003, déjà, mais M. Hollande n'a pas l'air de vouloir affronter les syndicats sur cette question.

M. Macron et Manuel Valls, le Premier ministre réformateur, ont entre-temps appelé à affronter l'autre grand problème du marché du travail français : le système d'indemnisation du chômage. Ce qui provoque la fureur du Parti socialiste au pouvoir. Aucune négociation ne devrait avoir lieu avant l'an prochain, et peut-être pas avant 2016.

En France, réformer se révèle aussi tortueux que de trouver un bus pour aller d'une ville à une autre

Modèle social français

Le **modèle social français** est un terme employé en **politique française** pour désigner la composante « sociale » du **modèle français**, qui mélange **État-providence** et **économie de marché**. Ce terme de « modèle » est impropre d'un point de vue historique puisque la Sécurité sociale française en particulier s'est largement inspirée du « modèle bismarckien » rhénan. De même, les grands principes sociaux sont les mêmes que ceux de la plupart des autres pays occidentaux, mais sont paradoxalement apparus plus tard en France, pays où se sont cristallisés les oppositions et les blocages des différents groupes sociaux.

Définition du modèle social français

Le modèle social français est un ensemble de réformes sociales dont l'objectif est de protéger la population contre les aléas de la vie et s'articule autour de 3 piliers principaux.

- Le droit à une retraite pour tous ;
- La gratuité des soins ;
- L'assurance chômage. La retraite à 65 ans (à l'époque l'espérance de vie était de 69 ans pour les hommes), l'assurance maladie furent établies en 1946 par le Général de Gaulle, tout comme l'assurance chômage avec la création de l'UNEDIC et des ASSEDIC en 1958. À ces piliers s'ajoutent d'autres avancées sociales, telles que :
 - la reconnaissance des syndicats (1884 - Pierre Waldeck-Rousseau) ;
 - le statut de la fonction publique ;
 - la politique d'assistance aux handicapés (notamment autour de 2 lois d'orientation en 1975 et 2005, initiées par Jacques Chirac) ;
 - l'instauration d'un salaire minimum (SMIG en 1950 par Paul Bacon (MRP) puis le SMIC en 1970 par Jacques Chaban-Delmas) ;
 - l'instauration d'un revenu minimum d'insertion (RMI Michel Rocard en 1988, puis RSA en 2009 par Nicolas Sarkozy).
- Le modèle social français et la typologie de l'État-providence d'Esping-Andersen Pour Esping-Andersen l'État-providence ne peut pas se définir seulement par

les droits sociaux qu'il accorde aux citoyens, il faut également tenir compte de deux autres éléments :« la manière dont les activités de l'Etat sont coordonnées avec les rôles du marché et de la famille dans la prévoyance sociale ».

- À partir de ce constat et de trois indicateurs: le degré de « dé-marchandisation », le degré de stratification sociale (i.e, l'impact des États-providence sur les hiérarchies sociales et sur les inégalités issues du marché), la place accordée à la sphère publique et à la sphère privée, il établit une typologie des États-Providence « qui constitue aujourd'hui la pierre de touche de la recherche comparative internationale ».
- « un "welfare state" libéral, accordant un rôle principal aux mécanismes de marché et limitant pour l'essentiel sa protection aux plus faibles».
- Pays archétypes de ce modèle: le Canada, les États-Unis, et l'Australie.
- Merriem hésite à classer le Royaume-Uni dans ce modèle
- « un modèle conservateur-corporatiste ou encore bismarckien, c'est-à-dire un modèle d'assurance sociale obligatoire généralisée adossé au travail salarié ».
- Pour Esping-Andersen ⁶ ces régimes sont modelés par l'État « toujours prêt à se substituer au marché en tant que pourvoyeur de bien-être»et par l'Église soucieuse de défendre des valeurs familiales traditionnelles. Pays

emblématiques: Autriche, Allemagne, France, Italie, Belgique.

- Un régime social démocrate qui au contraire du régime conservateur vise à « renforcer la possibilité d'une indépendance individuelle » et dont « la spécificité la plus frappante... est peut-être sa fusion entre protection sociale et travail »⁷.
- Pour assurer un niveau élevé de protection sociale et une offre importante de services sociaux, il doit viser le plein emploi qui minimise les coûts et augmente les revenus de l'État. Principaux pays : Danemark, Finlande, Pays-Bas, Norvège, Suède. Notons que très souvent ces pays ont adopté de fortes politiques d'investissement dans la recherche et développement et cherchent à renforcer leur place dans le commerce mondial. Critiques du modèle social français [Alain Lefebvre](#) et [Dominique Méda](#) dans *Faut-il brûler le modèle social français ?* (Seuil, 2006, Prix lycéen du livre d'économie et de sciences sociales 2007) repartent de cette typologie pour évaluer le modèle social français. Ils mettent en évidence les piètres performances de ce modèle notamment sur le plan de l'emploi, du chômage et de la redistribution. Ils détaillent alors les principes et le fonctionnement du modèle social nordique qui présente la particularité d'avoir à la fois de bonnes performances économiques et en termes d'emploi et un haut niveau de protection sociale. Les auteurs y voient l'effet d'un haut niveau de dialogue social et d'un investissement massif dans la qualification et les déterminants structurels de

la croissance, notamment la formation et l'investissement public dans la recherche et l'éducation. Ils s'interrogent sur la possibilité non pas de transposer mais de s'inspirer des politiques mises en œuvre dans ces pays. Yann Algan et Pierre Cahuc dans un livre publié en 2007 sous le titre *La société de défiance: comment le modèle social français s'autodétruit* reprennent la thèse d'Esping-Andersen.

Pour eux, la France aurait opté en 1945 pour un modèle conservateur⁸ qui « cultive les distinctions de statuts et la hiérarchie entre individus ». Pour appuyer leur dire les auteurs mettent en avant le nombre de régimes spéciaux de retraites en France⁹.

Denis Kessler, ancien vice-président du MEDEF, écrit dans l'éditorial du magazine *Challenges* en octobre 2007 :

« Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie.

Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme...

A y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est

simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance¹⁰ ! »

Modèle social européen et modèles sociaux nationaux

Alors qu'à travers la presse et des colloques l'on s'interroge sur l'intérêt ou non d'une Europe sociale, que certains souhaitent que la question sociale reste de la responsabilité des états et d'autres privilégient la recherche d'une harmonisation...,

***Patrick Boulte** cherche à faire ressortir la complexité de la notion de modèle social européen au milieu de plusieurs modèles sociaux nationaux en Europe.*

Il nous livre l'essentiel de l'agenda social de l'UE et de la méthode ouverte de coordination. Rédigé avant le référendum français sur le projet de Traité constitutionnel, ce texte pointe aussi ce que ce traité apporterait de nouveau en matière sociale.

Patrick Boulte est membre de la fonda. Il participe aux travaux du Carrefour pour une Europe civique et sociale (Cafecs), ayant un engagement européen important dans Eapn France (Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale).

Chacun évoque « l'Europe sociale » ou « le modèle social européen », sans nécessairement être en mesure de préciser ce que ces termes recouvrent. Se situe-t-on au niveau de l'objet de la construction européenne ou à celui de ses orientations ? Cherche-t-on à décrire l'action des institutions européennes dans le domaine social ? S'agit-il d'opposer un modèle à un autre, en l'occurrence le modèle européen aux différents modèles nationaux, si modèle il y a ?

Du point de vue constitutionnel et institutionnel

L'origine sociale de l'Europe

Il faut tout d'abord se souvenir qu'avant la Communauté européenne, il y a eu la Communauté européenne pour le charbon et l'acier (Ceca) et que cette dernière avait été créée notamment pour éviter que ne se reproduise le passé : après la première guerre mondiale, les obstacles mis à la réindustrialisation de l'Allemagne avaient créé les conditions sociales de l'arrivée du nazisme. La construction européenne trouve donc aussi son origine dans des considérations sociales.

Par la suite, chaque étape de la construction européenne a eu un contenu social. Le Traité de Rome s'est surtout préoccupé de la coordination des régimes de sécurité sociale permettant la libre circulation des travailleurs, mais évoquait

déjà l'égalité de rémunération entre hommes et femmes et créait le Fonds social européen (Fse). Puis, sont arrivés les programmes sur la pauvreté, la Charte des droits sociaux fondamentaux (1989), l'élargissement par le Traité d'Amsterdam (1997) des compétences des autorités européennes au domaine de l'emploi, la coordination des politiques nationales dans le respect du principe de subsidiarité, l'inscription de l'inclusion sociale au cœur des politiques européennes (Stratégie de Lisbonne en 2000).

L'orientation de la construction européenne selon l'article I-3-3 du projet de Traité constitutionnel

Parmi les objectifs que s'assigne l'Union européenne, il est dit que: l'Union œuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix, pour une économie sociale de marché hautement compétitive qui tend au plein emploi et au progrès social ;

l'Union combat l'exclusion sociale et les discriminations et promeut la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant ;

l'Union promeut la cohésion économique, sociale et territoriale, et la solidarité entre les États membres.

Dans la partie III qui porte sur les politiques et le fonctionnement de l'Union, il est dit à l'article III-117 : « Dans la définition et la mise en œuvre des politiques et actions visées à la présente partie, l'Union prend en compte les

exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale, ainsi qu'à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine. » Et à l'article III-209 : « L'Union et les États membres (...) ont pour objectifs la promotion de l'emploi, l'amélioration des conditions de vie et de travail, permettant leur égalisation dans le progrès, une protection sociale adéquate, le dialogue social, le développement des ressources humaines permettant un niveau d'emploi élevé et durable, et la lutte contre les exclusions. »

Il faut ajouter ce qui est dit, dans cette même partie III, des politiques dans le domaine de l'emploi (section 1), dans celui de la politique sociale (section 2) et de la préoccupation de la cohésion économique, sociale et territoriale (section 3).

Pour ce qui concerne l'emploi, l'Union a une responsabilité de coordination des politiques et de définition des lignes directrices de ces politiques (article I-15).

Pour ce qui concerne la politique sociale, l'Union a une responsabilité partagée avec les États membres, ce qui veut dire que ces derniers exercent leur compétence dans ce domaine dans la mesure où l'Union n'a pas exercé la sienne.

Dans certains domaines, la lutte contre l'exclusion sociale mise à part, la loi-cadre européenne peut établir des prescriptions minimales (article III-210-2-b).

Du point de vue de la politique sociale européenne actuelle et de sa mise en œuvre

L'agenda social proposé en février 2005 par la Commission européenne pour la deuxième partie de la décennie 2005-2010 vise à ce que l'Union œuvre en faveur de la modernisation des systèmes nationaux et du fonctionnement du marché unique, tout en assurant le respect des droits fondamentaux. Il vise également à améliorer la capacité collective à agir ainsi qu'à offrir de nouvelles chances à tous, ce qui est aussi un moyen d'accroître la confiance des citoyens dans l'Union.

Les moyens de mise en œuvre de la politique sociale de l'Union ne se résument ni ne se mesurent aux seuls moyens et impératifs juridiques contenus dans les traités et à leur transposition dans les droits nationaux ou aux moyens financiers déterminés par le budget communautaire. L'Union contribue aux transformations sociales en définissant des critères de bonnes pratiques, en mettant au jour, grâce à un ensemble d'outils, des problèmes, des dysfonctionnements et des écarts par rapport à la norme, et en invitant les États à s'en rapprocher. Ces outils sont les livres verts, les dispositifs de la méthode ouverte de coordination, les campagnes de communication, le soutien apporté aux organisations de la société civile et l'impulsion donnée à leurs travaux, l'organisation de la participation des personnes en situation de pauvreté.

L'agenda social 2005–2010 de l'Union européenne

Tous ces moyens seront utilisés pour réaliser l'agenda social

que l'Union vient de définir pour les cinq années à venir avec, comme axes prioritaires, l'emploi, d'une part, l'égalité des chances et l'inclusion, de l'autre.

Ø Les actions concernant l'emploi et le marché européen du travail viseront :

les restructurations,

les comités d'entreprise européens (révision de la directive) et la négociation collective transnationale (proposition d'outils),

les cadres juridiques de la stratégie européenne pour l'emploi,

la coordination des régimes de sécurité sociale (pour lever les obstacles à la mobilité ?).

Les actions concernant les relations industrielles viseront :

l'évolution du droit du travail pour faciliter les transitions sur le marché du travail (livre vert),

la promotion de la responsabilité sociale des entreprises (action de sensibilisation),

la santé et la sécurité au travail ainsi que la prise en considération des risques nouveaux.

Les actions concernant la solidarité et l'égalité des chances viseront :

la santé et les soins de longue durée (méthode ouverte de coordination),

les ressources minimales (initiative communautaire),

la non-discrimination (livre vert),

Le Conseil européen des 22 et 23 mars 2005 a confirmé certaines de ces intentions, notamment pour ce qui concerne l'emploi : « Le relèvement des taux d'emploi et l'allongement de la durée de vie active, combinés à la réforme des systèmes de protection sociale, constituent le meilleur moyen de maintenir le niveau actuel de la protection sociale.

Dans le cadre de ses travaux en cours sur la relance de la Stratégie de Lisbonne, la Commission européenne se penchera sur les questions qui se posent concernant la manière d'assurer un financement viable de notre modèle social et fera rapport au Conseil européen qui se tiendra à l'automne 2005. » ; « Les objectifs de plein emploi, de qualité et de productivité du travail ainsi que la cohésion sociale doivent se traduire par des priorités claires et mesurables : faire du travail une véritable option pour tous, attirer davantage de personnes sur le marché du travail, améliorer l'adaptabilité, investir dans le capital humain, moderniser la protection sociale, favoriser l'égalité des chances notamment entre les hommes et les femmes, et promouvoir l'inclusion sociale. »

Si modèle social européen il y a, il se caractérise donc par les objectifs que s'assigne l'Union européenne et il s'évalue en fonction de la capacité de l'Union à réaliser le

mainstreaming. Ce terme de mainstreaming peut se définir comme l'intégration des questions de pauvreté, d'inclusion sociale et de lutte contre les discriminations, dans

- ▶ la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle,
- ▶ les services sociaux d'intérêt général.

l'ensemble des domaines relevant des politiques publiques. Cette intégration nécessite l'intervention des organismes publics, des partenaires sociaux, des associations et de l'ensemble des acteurs concernés par ces politiques.

Modèle social européen et modèles sociaux nationaux

Ce qu'on appelle le modèle social européen repose sur un principe commun de protection des individus, mais se décline en des régimes nationaux différenciés, construits pendant les Trente glorieuses et mis en déséquilibre aujourd'hui sous les effets conjugués de la mondialisation et des évolutions démographiques. Il est courant de faire la distinction entre trois (Esping-Andersen) ou quatre (Ferfera et Bertola) modèles sociaux ou régimes-types :

le régime « social-démocrate » des pays scandinaves,

le régime « libéral » des pays anglo-saxons,

le régime « conservateur-corporatiste » des pays d'Europe continentale, auxquels on rattache les pays d'Europe du Sud avec quelques particularités pour ces derniers.

Trois régimes confrontés aux mêmes défis, mais avec des

réponses différentes

Les pays scandinaves ont poussé le plus loin la logique de la protection sociale universelle. Le niveau élevé de prélèvement obligatoire, l'écrasement de la hiérarchie des salaires, de même que les contrôles impliqués par les mesures d'activation sont supportés par la population dans la mesure où le niveau de chômage est redevenu très bas, le taux d'emploi est élevé et l'indemnisation des chômeurs est satisfaisante. Après une période de réduction égalitaire des dépenses sociales pour une raison de rééquilibrage budgétaire, les pays nordiques semblent avoir retrouvé leur *modus vivendi* socio-économique.

Le régime « libéral » des pays anglo-saxons se caractérise par la réduction de la protection universelle au seul domaine de la santé, par la concentration de la redistribution sur les très pauvres, par la largeur de l'éventail des rémunérations et par l'aspect répressif et de contrôle social des politiques destinées aux pauvres. Les revenus de redistribution sont de plus de 25% inférieurs à ce qu'ils sont dans les pays nordiques et dans ceux d'Europe continentale. Les changements intervenus dans l'environnement économique se sont traduits par l'accentuation des caractéristiques du modèle.

Le régime « conservateur-corporatiste » des pays d'Europe continentale a comme composantes essentielles: son système d'assurance sociale financé par les cotisations sociales assises sur les salaires, l'égalité d'accès de tous aux services publics, la place réservée aux partenaires sociaux dans le pilotage et la gestion de certaines institutions.

La lutte contre le chômage a longtemps consisté à réduire l'offre de travail par l'incitation des femmes à rester au foyer, des jeunes à prolonger leurs études, des travailleurs âgés à partir en retraite.

« Ces politiques ont induit une réduction de la population active, qui pourtant devait financer des dépenses sociales toujours croissantes, impliquant ainsi une augmentation des cotisations sociales, elle-même défavorable à la création d'emplois. » « Les systèmes continentaux de protection sociale sont ceux qui rencontrent les plus graves difficultés dans le nouveau contexte social et économique ; ils apparaissent comme les plus inadaptés aux nouveaux enjeux et les moins capables de s'ajuster, de mettre en place les réformes nécessaires. »

La France se rattache à ce dernier régime, mais avec les caractéristiques supplémentaires suivantes :

une politique de croissance du salaire minimum à un rythme supérieur à celui de la productivité ;

la non-intégration des questions de lutte contre la pauvreté et l'exclusion dans certains des domaines qui relèvent des politiques publiques ;

la très faible reconnaissance de certains acteurs, entre autres de l'acteur associatif exclu de l'élaboration des politiques publiques ;

une grande difficulté à aborder les questions de discrimination, d'inégalité dans l'accès à l'emploi, de précarité et d'insécurité.

Le modèle social français, tant vanté, est en partie un mythe dans la mesure où sa pertinence s'est fortement corrodée, incapable qu'il a été de s'adapter aux nouvelles causes et formes d'inégalité. L'attachement porté aux institutions du modèle social français occulte en grande partie ses dysfonctionnements et son inadaptation.

La méthode ouverte de coordination

La prégnance de chacun de ces modèles est forte. Mais, si les réformes entreprises le sont par chacun en restant dans la logique de son propre modèle, on constate néanmoins des signes de convergence. Cela résulte de l'influence exercée par le niveau européen. Ce dernier intervient peu par les moyens réglementaires ou par celui des conventions entre partenaires sociaux, mais surtout par ce qu'on appelle la méthode ouverte de coordination. Celle-ci consiste à identifier et à nommer les problèmes, à décrire les situations, à proposer des indicateurs, à diffuser les bonnes pratiques, à évaluer les performances. Elle pousse à regarder ce qui se passe, à empêcher de se réfugier dans les présupposés théoriques. C'est elle qui rend familière la notion de taux d'emploi. C'est elle qui insiste sur les discriminations, sur l'égalité hommes-femmes, sur les disparités régionales, sur les conditions de la mobilité des travailleurs, sur les inégalités liées à l'existence de privilèges corporatistes, etc.

Sa difficulté et sa faiblesse viennent de ce qu'elle exprime dans un langage unique des objectifs qui ne peuvent avoir une signification identique dans des pays aux configurations socio-économiques différentes. « Attirer et maintenir davantage de personnes sur le marché du travail », cela peut

sans doute avoir une signification dans les pays qui ont des pénuries de main d'œuvre et des niveaux de salaire peu attrayants (en comparaison au niveau des revenus de substitution dans ces pays), mais ne sert dans les autres pays qu'à induire des jugements négatifs à l'égard des demandeurs d'emploi.

Certains peuvent conclure du caractère purement incitatif d'une telle méthode, que l'Europe défend mal son modèle ou, au contraire, y voir une justification de leur suspicion à l'égard de son néo-libéralisme. D'autres peuvent y voir un facteur de changement institutionnel au plan national, un rôle d'effet de levier, un moyen d'accroître l'implication des partenaires sociaux dans la définition des orientations des politiques de l'emploi et surtout un moyen discret de surmonter quelques-uns des dysfonctionnements dus à la prégnance de nos propres modèles et à leur inadéquation aux réalités contemporaines.

Il n'a pas été traité ici de ce que fait l'Union européenne à travers les fonds structurels communautaires pour aider les retardataires à rattraper le peloton, pour soutenir les acteurs faibles, pour susciter les initiatives, pour corriger les déséquilibres régionaux. Il s'agit d'une action considérable, insuffisamment connue, dont l'avenir dépend du sens de la solidarité européenne qui se traduit aussi par le niveau des ressources que ses membres mettent à la disposition de l'Union européenne.

La crise acte-t-elle définitivement la fin du modèle social français ?

Après la révision à la baisse de la croissance économique par l'OCDE, François Fillon a déclaré au Figaro que "si on ne réagit pas maintenant, nous pourrions dire adieu au mode de vie auquel nous sommes tellement attachés". Notre modèle social est-il en sursis ?

Le déni français ?

Publié le 10 Septembre 2012

Atlantico : François Fillon a déclaré dans une interview au Figaro que "si on ne réagit pas maintenant, nous pourrions dire adieu au mode de vie auquel nous sommes tellement attachés : école gratuite pour tous, système de santé, protection sociale...". Le modèle social français est-il devenu un problème ?

Sophie Pedder : La France n'est pas obligée d'en finir avec son modèle social, mais si elle souhaite le conserver, elle doit le réformer. C'est ce que d'autres pays comme l'Allemagne ou la Suède ont compris dans le passé, ou ce que font actuellement l'Espagne et l'Italie.

La France doit se mobiliser aujourd'hui avant qu'une crise bien plus grave ne mette le pays sous contrainte et impose des mesures bien plus difficiles à accepter pour les Français.



Le modèle social, sous sa forme actuelle, habitue les citoyens à un train de vie qui n'est plus abordable car il est financé à crédit depuis 1974, date du dernier budget voté à l'équilibre. Depuis, la dette a littéralement explosée.

Est-il normal qu'un cadre qui perd son emploi touche 6000 euros d'allocations chômage du fait d'un précédent salaire très élevé alors que, selon François Hollande lui même, un individu est considéré comme « riche » à partir de 4 000 euros par mois? Le Danemark, souvent admiré en France pour son modèle de « flexisécurité », a plafonné les allocations aux alentours des 2 000 euros. Autre exemple, la Bundesbank – la banque centrale allemande, probablement la plus influente d'Europe après la BCE – a 9 500 employés, là où la Banque de France en compte plus de 13 000.

Le gouvernement de Jean Chrétien (le Premier ministre du Canada de 1993 à 2003, ndlr), a diminué de 15% le nombre de fonctionnaires durant l'exercice de ses fonctions. Exiger des efforts ne consiste pas à détruire un modèle social. Au contraire, l'objectif est de le conserver. Mais il faut s'accorder

à de véritables sacrifices.

Quelles sont les principales limites du modèle social français ?

Le modèle social français, sous sa forme actuelle, cumule deux principaux défauts. En premier lieu, les dépenses publiques sont bien trop élevées. Elles représentent 56% du PIB, un niveau parmi les plus élevés d'Europe et supérieur à celui de la Suède. Principale conséquence : les taux d'impositions en France sont plus élevés que presque partout ailleurs sur le continent. Malgré tout, la France ne parvient plus à financer ses dépenses sur la base de ses seules recettes fiscales : le système social vit donc... à crédit.

Deuxième problème : il crée un manque de compétitivité. Preuve en est, **la France est sortie du Top 20 des économies les plus compétitives du monde en 2012 selon le Forum économique mondial de Davos**. La Suède se retrouve en quatrième place, les Pays-Bas en cinquième position et l'Allemagne est sixième. La France est 21e, une situation dramatique. Il y a un très grand déficit de compétitivité, les deux problèmes du modèle social français étant liés.

Le modèle social français n'a t-il pas constitué un atout en période de crise comme le suggérait la couverture de *The Economist* mars 2009, en le plaçant devant les modèles allemand et britannique ?

Le modèle social français a protégé le pays d'une récession économique encore plus grave. Mais la crise s'est aggravée

au niveau européen et a mis en exergue les faiblesses des économies qui n'ont pas adopté les réformes nécessaires pour relancer la croissance et créer de la richesse. Les atouts du modèle français pendant la crise sont devenus des inconvénients en période de reprise.

Depuis, la croissance allemande a largement dépassé celle de la France qui se trouve en quasi-récession. Cette dernière n'a plus le choix : **elle doit rétablir son modèle social en l'axant sur une base financière soutenable** en coupant dans les dépenses et relançant la compétitivité.

François Hollande et la classe politique française ont-ils pris en compte la nécessité de réformer le modèle social français ou sont-ils encore dans le « déni » comme le titrait The Economist lors de la campagne présidentielle ?

Nous assistons actuellement à un "retour sur terre" assez douloureux. Il y a une prise de conscience très tardive au sujet de la gravité de la crise, une situation qui tranche avec les débats qui ont animé la campagne électorale de 2012. **Les Français n'ont pas été préparés aux mesures difficiles qui vont être prises et que le gouvernement actuel devra inéluctablement voter.** Le pouvoir en place ne pourra pas boucler son budget sans réduire les dépenses. Soyons clair : les hausses d'impôts ne suffiront pas.

En janvier 2012, Nicolas Sarkozy a commencé à aborder le besoin qu'il y avait à s'inspirer du modèle allemand. Mais la

réflexion fut de très courte durée et a été abandonnée aussitôt la campagne commencée. Droite comme gauche, le sujet n'a jamais été traité.

Quelles principales réformes doivent être adoptées pour préserver le modèle français ?

Il ne faut pas procéder à des coupes budgétaires de manière aveugle. Il faut s'attaquer avant tout aux dépenses sociales qui n'incitent pas les Français à travailler. Ainsi, il faut conserver, comme ce fut le cas en Suède, les allocations familiales qui permettent aux femmes de reprendre le travail après une naissance. Mais sur la question des régimes de retraite par exemple, la France n'aura d'autres choix que de diminuer les montants attribués - comme ce fut le cas aux Pays-Bas - ou d'augmenter l'âge de départ.

Outre les dépenses sociales, il faut que le pays se saisisse des dépenses administratives.

Agglomérations, régions, départements, villes, communes... la France est devenue un véritable mille-feuille.

Le gouvernement précédant avait commencé à maîtriser les effectifs de la fonction publique de l'Etat, mais les effectifs ont continué d'augmenter dans les collectivités territoriales. Ainsi, elle dispose de 90 agents publics pour 1000 habitants contre 50 outre-Rhin. L'Allemagne est-elle sous-administrée pour autant ? La France ne peut plus se le permettre.

N'y a-t-il pas une fierté culturelle des Français vis-à-vis de leur modèle social ? Est-elle un atout ou retarde-t-elle

les réformes ?

Effectivement, il y a une certaine fierté des Français autour de leur modèle. Mais il ne faut pas croire qu'il est plus performant que les autres. Par exemple, la France a un système d'éducation qui est dans la moyenne des pays de l'OCDE, voire parfois en dessous lorsque l'on se penche sur certains critères particuliers. Un nombre préoccupant d'étudiants sortent chaque année sans diplôme par exemple. Enfin, un modèle social est-il performant lorsqu'il compte plus de trois millions de chômeurs ?

Il faut réformer en profondeur le système français pour le préserver. Mieux vaut agir en amont dès maintenant que sous la contrainte des marchés.

Propos recueillis par Olivier Harmant

Conclusion:

Pourquoi la France se dirige droit vers un naufrage similaire à celui de la Grande-Bretagne ruinée par les Travailleurs dans les années 70: Finances publiques dans le rouge, réformes bloquées avant d'être nées, repli sur soi, rejet (en apparence) du libéralisme, manque de solutions et incapacité à métamorphoser les logiciels de pensées... Telles sont les caractéristiques

qui peuvent nous encourager à mettre en parallèle la situation que connaît la France aujourd'hui et la Grande-Bretagne des années 1970.

Vive le modèle social français !!

Publié le janvier 1, 2013 par Benoit Bloissere Par [Benoit Bloissere](#)

Retrouvons d'urgence le modèle social français !

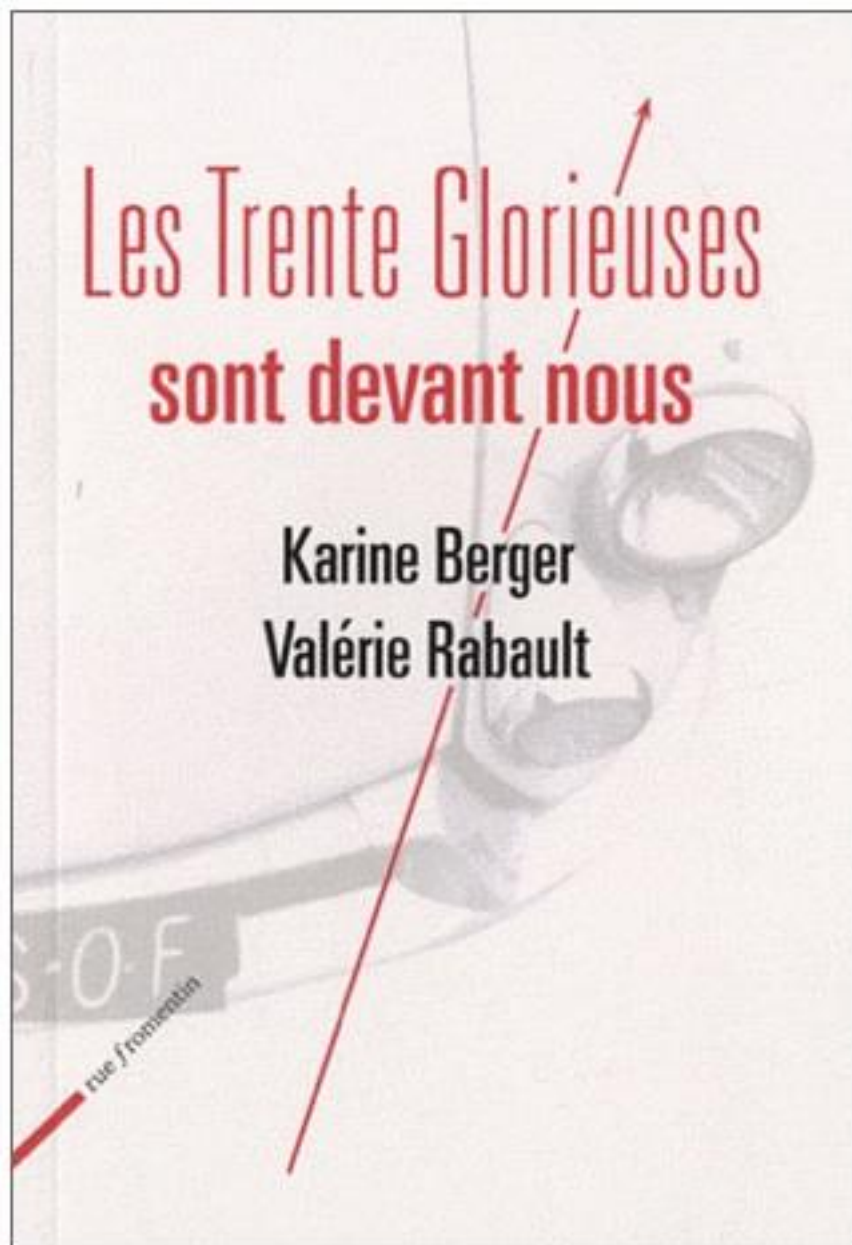
C'est le cri du cœur de deux économistes : Karine Berger et Valérie Rabault. Le titre de leur livre est déjà tout un programme : « les 30 glorieuses sont devant nous ». Sortons de cette sinistrose, de cette théorie du déclin français, qui contribue aussi à entretenir l'absence de perspectives !

Les deux auteurs posent un constat simple : à partir du milieu des années 1990, la France a tourné le dos à son

modèle social d'origine. C'est cet abandon qui est problématique pour l'économie française et non le modèle social français.

Le retour au modèle français est indispensable pour améliorer notre potentiel économique sans laisser personne sur le côté.

Dans un deuxième temps, les auteurs proposent un plan à horizon 2040 pour relancer la croissance et retrouver une France heureuse. Cette partie vous sera décrite dans une prochaine note de ce blog.



23

Un modèle social basé sur le colbertisme et l'ouverture à l'autre

Tout d'abord, il est nécessaire de définir ce fameux modèle. La définition du modèle social comme la présence d'un état-providence (régime de retraite, santé) et de droits individuels importants (droit du travail) est beaucoup trop

restrictive. Cette composante fait partie du modèle Français, mais n'en a jamais représenté l'essentiel.

Plus largement, le modèle français se définit se distingue par son colbertisme historique, le poids de l'Etat et la centralisation étatique dans l'innovation et dans l'investissement. Les réussites sont nombreuses : nucléaires, TGV. Ces réussites sont pilotées par une élite républicaine, sorties des grandes écoles.

La centralisation recouvre depuis le premier empire le système d'école publique et l'accès à une éducation, gage de chance de chance de progrès dans la hiérarchie social.

Autre volet du modèle français, l'institutionnalisation du rapport à l'autre via 3 aspects : immigrations, construction européenne et service public sur l'ensemble du territoire. La France est une terre d'immigration ancienne. La France s'inscrit dans le cadre de la construction européenne depuis la fin du conflit. Cette construction européenne est une composante essentielle de sa croissance entre 1950 et 1980.

Ainsi, le modèle peut être défini selon les 3 valeurs de la devise : la Liberté (d'entreprendre, encadrée par une centralisation de l'Etat pour donner les directions principales), l'égalité, la fraternité (immigration, Europe, service public).

La mort du modèle Français depuis le milieu des années 1990

Depuis le milieu des années 1990, la France se détourne de ce modèle. C'est l'abandon de ce modèle qui est à l'origine de

la crise actuelle. La fin de la croyance dans l'Europe empêche toutes nouvelles avancées, toutes nouvelles coopérations économiques ou sociales. La fin de la régulation conduit à une financiarisation de l'économie. La disparition de l'Etat dans la conduite de sa politique industrielle est une composante du manque d'investissement, d'innovation et de croissance en France.

Le constat paraît très intéressant sur la fin du modèle Français comme cause de la situation actuelle.

§ Les choix publics sur l'investissement et l'innovation n'orientent plus l'économie dans le cadre d'une coopération public/privé. La main invisible ne fonctionne pas. *La coopération entre public/privé et la régulation sont indispensables, car les marchés ne sont pas efficients.*

§ Les actionnaires et leur choix du court terme gagnent le pouvoir dans les entreprises. Les nouveaux marchés à l'étranger, avec les mêmes produits sont préféré à l'introduction de nouveaux produits en France. Or l'invention de nouveaux produits est un enjeu essentiel pour garder ses parts de marché, mais surtout pour vendre plus cher.

§ L'individualisme (et le communautarisme) triomphe : je possède donc je suis. Cet individualisme contribue aussi à ce que les Français rejettent l'objectif d'égalité. Quand aider le plus pauvre devient systématiquement

de l'assistantat... Quand le partage du temps de travail devient une interdiction à « travailler plus pour gagner plus »...

§ La montée de la précarité et des insécurités s'accompagne dans le même temps d'une baisse des protections avec la forte progression des contrats de travail sans protection (le CDD et de l'interim). L'acceptation du délitement des services publics y compris à gauche (privatisations sous Jospin, absence d'investissements dans le RER, santé) contribue également à la perte de ces protections.

§ Le revenus progresse pour les plus pauvres et pour les plus riches, tandis que les groupes intermédiaires voient leur revenu augmenter dans une proportion moindre. L'augmentation du pouvoir d'achat est général, mais le ressenti n'y est pas. Dans le même temps, les inégalités générationnelles progressent, surtout sur le patrimoine via la problématique du logement ;

§ Le pari Européen est abandonné. Personne ne souhaite relancer un projet européen cohérent et ambitieux.

§ Tandis que l'immigration de travail n'a jamais été assumée par la gauche, l'immigration tout court est rejetée par la Droite. Ce rejet de l'immigré est accentué par une intégration difficile en raison d'une ghettoïsation qui s'accroît. Le saupoudrage de politiques de la ville et les multiples zonages sont inefficaces, voire contreproductifs. La Loi SRU s'assure

d'une mixité entre les villes, mais nullement à l'intérieur des villes. Les auteurs datent la rupture du modèle au milieu des années 1990. On peut la dater de manière bien plus précoce. La libéralisation financière s'est faite principalement sous Bérégovoy. B. Tapie, symbole du mérite républicain (je tousse) a été ministre avant 1993. D'ailleurs, Jean-Louis Beffa fixe le choix d'un modèle libéral-financier en

25

1990, confirmant ainsi que la rupture s'est faite bien avant le milieu des années 1990.

L'Europe dédouanée ?

Les auteurs ont raison : l'absence de croyance en l'Europe a conduit à des situations non optimales d'un point de vue collectif. Quand chaque état membre défend son pré-carré, seuls les compromis boiteux sont possible. Mais, l'Europe actuelle pose un certain nombre de défi au modèle social français.

En effet, les traités européens ou les choix de la droite européenne conservatrice viennent sur certains points en contradiction fondamentale avec le modèle Français. On peut citer :

§ la non-reconnaissance des services publics et la limitation très forte des aides publiques qui sont pourtant indispensable pour construire une coopération public/privé sur des projets précis ;

§ La liberté des capitaux qui accentue naturellement le poids des actionnaires et des financiers ;

§ L'absence d'harmonisations sociales, qui peut tendre à réduire les protections du droit du travail via des mécanismes de concurrence ; La directive service venant accentuer les possibilités de concurrence sociale.

§ L'absence d'harmonisations fiscales, qui contribue à réduire l'impôt sur le capital et les revenus les plus élevés pour éviter leur fuite vers des cieux plus cléments. **Retrouver le modèle Français pour une nouvelle croissance** La première condition de redémarrage de l'économie consiste donc à revenir au modèle Français d'origine. Ce point semble intéressant. Jean-Louis Beffa ne dit pas autre chose. Il dit qu'il faut abandonner le modèle libéral-financier pour un modèle commercial- industriel, dont l'objectif serait l'exportation. *«l'action de l'Etat n'y serait pas interventionniste, mais incitative, en incitant les entreprises à privilégier les stratégies de long terme »*. Ce modèle ne peut fonctionner que de manière collective est également rappelé ; *« ce programme mettrait ensuite l'accent sur une politique sociale associant les syndicats à la mise en place d'un tel modèle »*.

26

En revanche, Beffa et Berger/Rabault divergent sur les objectifs. Tourner vers l'exportation pour Beffa, tourner vers l'innovation pour gagner en productivité pour la

consommation intérieure (automobile, santé) pour Berger/Rabault.

Retrouver le sens de la coopération

La seconde condition au redémarrage de la France est d'organiser des échanges. L'objectif n'est plus le juste échange, mais l'échange planifiée. L'Europe doit redevenir un lieu de coopération. Christian St Etienne (auteur de « l'incohérence Française ») explique que l'Europe est basée sur une double concurrence :

§ La concurrence des biens et services, cette concurrence est acceptable et souhaitable, car elles poussent à l'innovation ;

§ La concurrence des normes, cette concurrence conduit à une course au moins disant. Il faut donc sortir de cette concurrence des normes ou sortir de l'Europe actuelle. Ainsi, Christian St Etienne et les deux auteurs sont d'accord sur le constat fondamental : l'Europe doit de nouveau être un lieu de coopération, d'harmonisation et non de concurrence. **Le retour de la planification pour retrouver la prospérité** Retour de l'intervention de l'Etat dans la recherche et l'innovation, du pari européen, des services publics, acceptation du besoin d'immigration, retour de la coopération public/privé, objectif d'égalité avec la solidarité et une réforme fiscale, les premiers chantiers sont nombreux. Mais les auteurs proposent d'aller au-delà. Il est nécessaire de privilégier certains secteurs clés où investir massivement dans les 3 ou 4 prochaines années.

Les auteurs privilégient donc 1) l'éducation (qui est autant un objectif qu'un moyen), 2) le nucléaire/solaire, 3) la santé avec des innovations indispensables dans le domaine du vieillissement 4) transport en commun et fret 5) agriculture et alimentaire. [1] Président d'honneur de St Gobain, coprésident du Centre Cournot pour la recherche en économie

—
Guillaume Duval *Alternatives Economiques* n° 238 - juillet 2005

Bien sûr, la France est un grand pays doté de nombreux atouts et d'un système social admirable. Mais pour avancer, elle doit cesser de rejeter toute réforme, alerte *The New York Times*.

- THE NEW YORK TIMES
- | STEVEN ERLANGER 27 AOUT 2013

31

ÉCONOMIE : Pourquoi la France ne survivra pas à la crise



Dessin de Mix&Remix Droits réservés

Pendant des décennies, les Européens n'en ont eu que pour l'Allemagne, sa puissance et son rôle, vu l'importance de ce pays pour la stabilité et la prospérité de l'Europe. On appelait ça la "question allemande". Aujourd'hui, c'est de "la question française" qu'il s'agit en Europe : le gouvernement socialiste de François Hollande saura-t-il endiguer le lent déclin de la France et l'empêcher d'être irrémédiablement reléguée au deuxième rang des pays européens ?

La question est de savoir si un système de démocratie sociale, qui pendant des décennies s'est targuée de fournir à ses citoyens un niveau de vie stable et élevé, pourra survivre à la mondialisation, au vieillissement de sa population et aux

graves chocs budgétaires de ces dernières années.

Transformer un pays est toujours une tâche difficile. Mais, dans le cas de la France,

32

le défi semble particulièrement complexe, notamment à cause de l'*amour-propre** et de l'*opinion que cette nation a d'elle-même* – celle d'un leader européen et d'une puissance mondiale. Mais aussi parce que la vie en France est très confortable pour une bonne partie de la population et que le jour du Jugement dernier semble encore bien loin – en particulier pour les syndicats, qui sont petits mais puissants.

Un si beau modèle social

En réalité, la reprise économique pourrait se révéler un obstacle supplémentaire, car les Français seront tentés d'espérer qu'*une croissance modeste* suffira une fois de plus à masquer les problèmes de fond, à la manière d'un tranquillisant.

Les Français sont fiers de leur modèle social, et à juste titre. L'assurance-maladie et les retraites sont satisfaisantes, beaucoup partent à la retraite à 60 ans ou même avant, et il est courant de prendre cinq ou six semaines de vacances en été. A temps plein, ils travaillent trente-cinq heures par semaine et les nombreuses régulations en place les empêchent d'être licenciés ou renvoyés.

Néanmoins, dans une économie mondiale toujours plus concurrentielle, la question n'est pas de savoir si le modèle

social français est valable ou non, mais si les Français auront encore longtemps les moyens de le maintenir. Et vu la tendance actuelle, la réponse est non, certainement pas sans d'importantes transformations structurelles des retraites, des impôts, des avantages sociaux, de la réglementation du travail et des attentes [de la population].

Le Parti socialiste de François Hollande et l'extrême gauche française ne semblent pas avoir compris la fameuse déclaration du neveu du prince, dans *Le Guépard*, **le célèbre roman** de Giuseppe Tomasi di Lampedusa, sur les bouleversements sociaux : "Il faut que tout change pour que rien ne change." En parlant avec les politiciens et les travailleurs français, on a parfois l'impression qu'ils se voient tous comme des communards et des révolutionnaires, des combattants de gauche – et pourtant, parallèlement, ils veulent conserver le confort du monde qu'ils connaissent, à l'instar de l'extrême droite.

La jeunesse n'est plus ce qu'elle était

En mai 1968, les étudiants de l'université de Nanterre ont déclenché ce qu'ils pensaient être une révolution. Des étudiants français en cravate et socquettes ont lancé des pavés sur la police et ont exigé que le système sclérosé de l'après-guerre évolue. Aujourd'hui, les étudiants de Nanterre craignent de ne pas trouver d'emploi et de perdre les allocations versées par l'Etat. Ce qu'ils veulent, c'est que rien ne change. Pour **Raphaël Glucksmann**, qui a dirigé sa première manifestation lycéenne

33

en 1995, les jeunes de sa génération envient avec nostalgie leurs prédécesseurs rebelles, mais ils n'ont pas le courage de lutter dans ce contexte économique difficile.

“Aujourd'hui, les jeunes manifestent pour s'opposer à toutes les réformes, explique-t-il. Nous ne voyons pas d'autre solution. Nous sommes une génération sans repères.” Les Français comprennent pourtant qu'à long terme ils n'ont pas intérêt à empêcher une modification structurelle de leur économie très régulée.

Les alertes sont partout : un chômage record, notamment chez les jeunes, une croissance lente par rapport à l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis ou l'Asie, ou encore des dépenses publiques qui atteignent quasiment 57 % du PIB, soit le taux le plus élevé de la zone euro et 11 points de plus que pour l'Allemagne. Le gouvernement emploie 90 fonctionnaires pour 1 000 habitants, contre 50 en Allemagne.

En 2012, environ 82 % des emplois créés étaient des contrats temporaires, contre 70 % cinq ans plus tôt, et contrairement aux emplois à temps plein, ces contrats ne permettent pas d'accéder à la classe moyenne française. Cette situation contraint quasiment toute une génération à vivre dans la précarité, y compris ceux qui travaillent dur et qui font de longues études.

Points forts

A Amiens, dans le Nord, l'entreprise Goodyear possède deux

usines de pneus. Dans l'une, les ouvriers ont accepté à contrecœur de modifier leurs emplois du temps afin que l'usine ne ferme pas. Dans l'autre, ils ont refusé et Goodyear essaie actuellement (mais ce n'est pas si facile en France) **d'en négocier la fermeture**, mettant ainsi davantage de monde à la porte. "Je fais partie d'une génération qui a connu le Programme commun de la gauche, explique **Claude Dimoff**, ancien dirigeant syndical de l'usine qui a fait preuve de plus de flexibilité. Nous avons des projets pour l'avenir et des valeurs différentes, mais tout cela a été oublié.

La gauche a complètement laissé tomber ses promesses."

Le pays a encore beaucoup de points forts : la France est la cinquième économie mondiale, elle a une solide expérience dans la gestion, les sciences et l'innovation, et le fossé entre les riches et les pauvres, même s'il grandit, y reste plus réduit que dans la plupart des pays occidentaux. Lorsque les Français travaillent, ils travaillent dur : la productivité de la main-d'œuvre, qui est sans doute le principal indicateur du potentiel économique d'un pays, reste relativement élevée, même si elle accuse un recul certain.

Mais **avec de longues vacances** et des semaines de trente-cinq heures, les Français travaillent moins longtemps que la plupart de leurs concurrents, ce qui met d'autant plus de pression sur les entreprises et l'économie.

Sondage après sondage, les Français répètent qu'ils veulent des réformes et une modernisation de leur système – tant que cela n'a aucun impact pour eux. C'est l'éternel défi politique, et on reproche à Nicolas Sarkozy, le prédécesseur conservateur de François Hollande, de ne pas avoir respecté sa promesse de mettre en œuvre de grandes transformations structurelles.

S'il se plaignait constamment, par exemple, des conséquences catastrophiques de la semaine de trente-cinq heures, Nicolas Sarkozy ne l'a jamais abrogée. A la place, il s'est contenté de jouer avec la fiscalisation des heures supplémentaires, une mesure que François Hollande s'est empressé de supprimer. L'un des conseillers de Nicolas Sarkozy, Alain Minc, a admis que l'ancien président avait tout simplement peur d'affronter les syndicats et le tollé social que de véritables changements provoqueraient.

Beaucoup s'accordent à penser que seule la gauche peut lancer de grandes réformes structurelles et sociales. Mais, pour cela, il faudrait que François Hollande, qui bénéficie de la majorité parlementaire, se décide à s'opposer à son propre parti pour préparer l'avenir. C'est ce qu'a fait l'ancien chancelier allemand Gerhard Schröder au début des années 2000, lorsqu'il a apporté une série de mesures qui expliquent en grande partie la bonne santé de l'Allemagne aujourd'hui.

Concertation

François Hollande affirme croire au dialogue avec les partenaires sociaux, une méthode qui a jusqu'à présent préservé une paix relative, mais n'a pas apporté de véritable réforme. Grâce à un accord avec les syndicats centristes, il a

réussi à rendre le marché du travail légèrement plus flexible : il est désormais plus facile d'appliquer des horaires variables et les charges sont plus élevées pour les contrats à court terme. A partir de 2014, les entreprises bénéficieront d'un crédit d'impôt d'environ 27 milliards de dollars [20 milliards d'euros], en partie financé par une hausse de la TVA.

Mais, souvent, des mesures qui semblent courageuses à leur échelle n'ont que peu de résultats. Sans compter que ces efforts modestes ont eu lieu à l'apogée du pouvoir de François Hollande, qui est désormais sur la pente descendante.

Note :*En français dans le texte.